

Délibération n°2023-04-026

Date de convocation : 5 avril 2023

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Vote des budgets primitifs 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sizun, salle polyvalente Saint-Ildut, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Etaient présents

M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CRENN Nicole, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Avaient donné
procuration

M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
Mme PICHON Marie-Christine à M. MIOSSEC Gilbert
Mme ABAZIOU Nadine à Mme CLAISSE Laurence
Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien

Absent(s) excusé(s)

M. BRETON Jean-Pierre

Absent(s)

/

Participaient aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services, Mme THOMAS Valérie, conseillère aux décideurs locaux

Secrétaire de séance : Mme CRENN Nicole

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants relatifs aux dispositions financières locales, L. 2312-1 régissant les modalités du vote du budget, par renvoi aux articles L. 5211-36 et R. 5211-13 et 14, selon lesquelles les EPCI appliquent les règles budgétaires et comptables des communes, l'article L. 5214-23

concernant spécifiquement les budgets des communautés de communes, et enfin les articles R. 2311-1 et D. 2311-2 concernant la présentation du budget et les nomenclatures comptables ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif, et du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023-03-002 du 7 mars 2023 actant la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023 ;

Considérant que le budget primitif voté par l'assemblée en début d'exercice fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine les recettes attendues ;

Considérant qu'il s'articule autour de deux sections de fonctionnement et d'investissement, et le vote porte sur chacune d'entre elles ;

Considérant qu'en plus du budget principal, les quatre budgets annexes (ordures ménagères, Equipôle, immobilier d'entreprises, zones d'activités) sont examinés ;

Vu le bureau communautaire en date du 4 avril 2023 ;

Vu la conférence des maires en date du 4 avril 2023 ;

Ayant entendu son rapporteur, M. le Président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 42 voix pour et 2 abstentions (Philippe Bras et Daniel Pervès) :

- **Adopte les budgets primitifs présentés ci-dessous, par nature et par chapitre et/ou opération en section de fonctionnement et d'investissement comme suit :**

Budget principal

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	0	2 591 253,99
Prévisions 2023	15 253 852,38	16 855 384,76
Virement à la section d'investissement	4 192 786,37	0
TOTAL FONCTIONNEMENT	19 446 638,75	19 446 638,75
Solde d'investissement 2022 reporté	200 423,55	0
Affectation des résultats 2022 (1068)	0	1 502 574,94
Reports de crédits	1 695 645,55	393 494,16
Prévisions 2023	6 327 101,66	6 327 101,66
TOTAL INVESTISSEMENT	8 223 170,76	8 223 170,76
TOTAL GENERAL	27 669 809,51	27 669 809,51

Budget annexe ordures ménagères

	Dépenses	Recettes
Résultat d'exploitation 2022 reporté	0	836 963,74
Prévisions 2023	4 593 411,02	4 016 994,42
Virement à la section d'investissement	260 547,14	0
TOTAL EXPLOITATION	4 853 958,16	4 853 958,16
Solde d'investissement 2022 reporté	0	630 597,05
Affectation des résultats 2022 (1064 et 1068)	0	0
Reports de crédits	372 194,64	0
Prévisions 2023	807 644,42	549 242,01
TOTAL INVESTISSEMENT	1 179 839,06	1 179 839,06
TOTAL GENERAL	6 033 797,22	6 033 797,22

Budget annexe Equipôle

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	0	0
Prévisions 2023	542 533,67	542 533,67
Virement à la section d'investissement	0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT	542 533,67	542 533,67
Solde d'investissement 2022 reporté	98 492,02	0
Affectation des résultats 2022 (1068)	0	161 915,20
Reports de crédits	307 659,19	0
Prévisions 2023	326 168,27	570 404,28
TOTAL INVESTISSEMENT	732 319,48	732 319,48
TOTAL GENERAL	1 274 853,15	1 274 853,15

Budget annexe immobilier d'entreprises

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	114 054,47	0
Prévisions 2023	122 661,00	236 715,47
Virement à la section d'investissement	0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT	236 715,47	236 715,47
Solde d'investissement 2022 reporté	133 456,26	0
Affectation des résultats 2022 (1068)	0	0
Reports de crédits	0	0
Prévisions 2023	12 482,00	145 938,26
TOTAL INVESTISSEMENT	145 938,26	145 938,26
TOTAL GENERAL	382 653,73	382 653,73

Budget annexe zones d'activités

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	0	458 101,48
Prévisions 2023	5 050 322,48	4 592 221,00
Virement à la section d'investissement	0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 050 322,48	5 050 322,48
Solde d'investissement 2022 reporté	427 726,95	0
Affectation des résultats 2022	0	0
Reports de crédits	0	0
Prévisions 2023	3 508 489,32	3 936 216,27
TOTAL INVESTISSEMENT	3 936 216,27	3 936 216,27
TOTAL GENERAL	8 986 538,75	8 986 538,75

- **Adopte les annexes budgétaires réglementaires.**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 14 avril 2023.

La Secrétaire de séance,
Nicole CRENN.

Le Président,
Henri BILLON.



